



**PRÉFET
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL

DES

ACTES ADMINISTRATIFS

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DES MOYENS

N° Spécial

30 Septembre 2020

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE
RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS
N° Spécial DRHM du 30 Septembre 2020

SOMMAIRE

Arrêté	Date	DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DES MOYENS	Page
DRHM N° 2020-281	30.09.2020	Arrêté portant composition du comité technique de proximité de la Préfecture des Hauts-de-Seine	4

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DES MOYENS

ARRETE DRHM n°2020-281 portant composition du comité technique de proximité de la Préfecture des Hauts-de-Seine

**Le Préfet des Hauts-de-Seine
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 juillet 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique ;

VU le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 modifié relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

VU l'arrêté du 21 juillet 2014 modifié portant création des comités techniques de service déconcentré dans certains services déconcentrés du ministère de l'intérieur ;

CONSIDERANT le procès-verbal portant résultats des élections du 6 décembre 2018 pour la désignation des représentants du personnel au sein du comité technique départemental de la Préfecture des Hauts de Seine ;

SUR la proposition de M. Le Secrétaire Général de la Préfecture ;

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : Le comité technique de proximité de la préfecture des Hauts-de-Seine est composé ainsi qu'il suit :

REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION :

- le Préfet, président
- le Secrétaire général de la Préfecture, responsable des ressources humaines

REPRESENTANTS DU PERSONNEL

FO :

TITULAIRES

Mme Mireille NITA-COMLAR

Mme Patricia BOGGI

Mme Rasika HADI

Mme Catherine BENASSAYA

Mme Marie-Line MISTRETTA

SUPPLEANTS

Mme Muriel LEDOUX

M. Franck LIZZI

M. Jean-Luc VIDAL

M. Thierry LERAY

M. Didier RENAUD

SAPACMI :

TITULAIRES

M. Bernard SIRVENTE

M. François MIETTE

SUPPLEANTS

M. Mohammed BERHIL

Mme Lauriane FRIOT

CFDT INTERCO :

TITULAIRE

M. Patrick GANI

SUPPLEANT

ARTICLE 2 : L'arrêté préfectoral DRHM n°2019-001 du 10 janvier 2019 portant composition du comité technique de proximité de la Préfecture des Hauts-de-Seine est abrogé.

ARTICLE 3 : M. le Secrétaire général de la préfecture des Hauts-de-Seine est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Hauts-de-Seine.

Fait à Nanterre, le 30 Septembre 2020

Le Préfet

Laurent HOTTIAUX

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction de la Coordination des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial
Pôle de Coordination Interministérielle

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

Directeur de la publication :

Vincent BERTON

SECRETAIRE GENERAL

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>